

LE TEMPLE DE KHONSOU

DANS

L'ENCEINTE DE MOUT, À KARNAK

(avec deux plans)

PAR

M. MAURICE PILLET.

Le déblaiement du temple, situé dans l'angle nord-est de l'enceinte de Mout, en 1924-1925⁽¹⁾, exhuma un édifice entièrement rasé à moins de deux mètres au-dessus du dallage antique et dont les restes laissent le regret de sa destruction.

Quelques statues mutilées y furent en effet découvertes : celle du grand prêtre Harmakhis, fils du roi Shabaka⁽²⁾, et les deux colosses de Ramsès II renversés à l'entrée du temple, l'importante stèle du mariage de Ramsès II avec la fille aînée du roi des Khétas⁽³⁾ et un colosse osiriaque de Thoutmès IV, usurpé par Ramsès II.

Ajoutons que la perte, presque totale des reliefs, dont l'un au moins était fort précieux, et des inscriptions qui ornaient les parois de cet édifice sacré, nous laisserait même incertains sur *la divinité unique* à laquelle il était consacré, aussi bien que sur le nom du fondateur royal, si quelques vestiges subsistants ne venaient nous éclairer.

Remarquons, tout d'abord, que les parois extérieures du temple, dans son état actuel, ne portent aucune décoration ni inscription, car elles ont été arasées trop près du sol : peut-être aussi n'en possédèrent-elles

⁽¹⁾ M. PILLET, *Rapport sur les travaux de Karnak*; *Annales S. A.*, XXII (1922-1923), p. 136-139 et XXV (1924-1925), p. 13-19.

⁽²⁾ G. LEFEBVRE, *Le Grand Prêtre d'A-*

mon, Harmakhis; *Annales S. A.*, XXV, p. 25-33.

⁽³⁾ G. LEFEBVRE, *Une version abrégée de la «Stèle du Mariage»*; *Annales S. A.*, XXV, p. 34-45.

jamais sur la face nord, en raison de la proximité du mur général d'enceinte. Il en est de même sur toutes les parois intérieures sud, sauf dans la grande cour où, de ce côté, quelques fragments de scènes ont 0 m. 65 de haut.

Dans le sanctuaire du temple, rien ne vient plus nous renseigner sur la divinité principale et unique, semble-t-il, qui y était vénérée, contrairement à l'usage de Karnak où les divers édifices sont consacrés à une triade. Sur les murs nord et est, les scènes entièrement dégradées n'ont plus que 0 m. 99 de hauteur et elles sont, maintenant, impossibles à identifier, malgré les quelques signes subsistant sur le chambranle nord de sa porte principale.

Le magasin, tenant au Nord à ce sanctuaire, est tout aussi démuné, avec des vestiges de reliefs hauts de 0 m. 41 sur ses murs est et nord, puis un fragment d'inscription proche de l'angle nord-ouest.

Dans le pronaos, il ne subsiste que 0 m. 26 de hauteur de scènes de la paroi nord, avec quelques signes de la dédicace sur les chambranles de la porte et plus rien sur le reste des parois.

La galerie d'honneur serait presque aussi dépourvue, avec des restes de 0 m. 25 à 0 m. 40 de son dernier registre de décoration au Nord et à l'Est, si par une heureuse fortune, l'angle nord-est n'atteignait un mètre de haut. Une scène entière et partie d'une autre sont ainsi conservées intactes, aux coiffures près (fig. 66).

La première montre le roi, peut-être coiffé de l'*atef*, faisant l'offrande du vin à Amon-Râ, avec le texte suivant :



*Offrande du vin faite (par le Roi) à son père Amon,
afin qu'il obtienne le don de vie⁽¹⁾.*

Il semble que le  de la légende ait été martelé puis regravé.

Le sujet de ces reliefs nous inciterait à penser que le temple était consacré à l'une des formes d'Amon et leur style, joint au martelage du ,

(1) Si  paraît trop court pour la lacune, on pourrait songer à la va-

riante . Note et traduction de M. G. LEFEBVRE.

nous ferait pencher pour en attribuer la fondation à l'un des souverains de la XVIII^e dynastie, tel qu'Amenhotep III, zélateur de Mout.

Cependant, nous devons hésiter en raison des remaniements divers subis par cet édifice et aussi devant l'autorité de F. Chabas, qui, en 1861

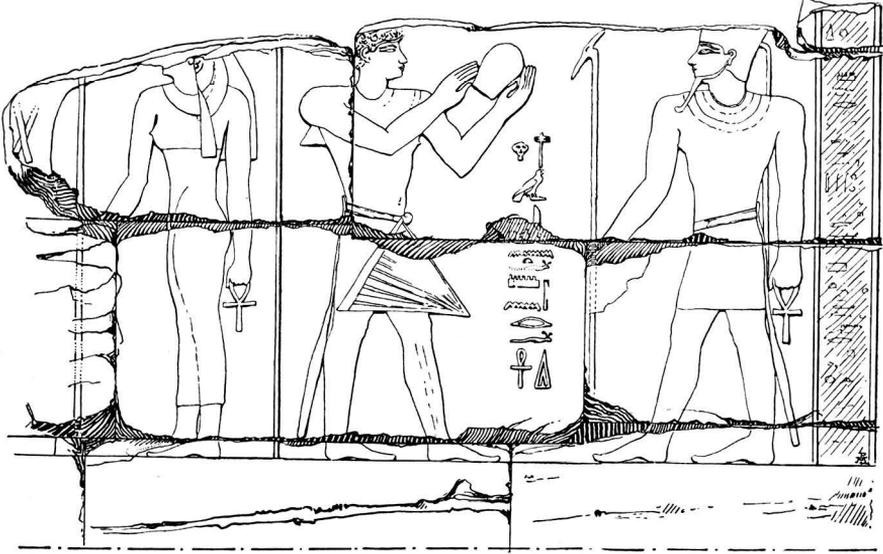


Fig. 66. — Temple de Khonsou dans Mout. Le roi offre le vin à Amon.

appelle cet édifice : *le petit temple de Khons*, dépendant du temple de Mout, fondé par Ramsès II. Ce savant peut, en effet, avoir eu sous les yeux des restes disparus aujourd'hui : nous reviendrons sur ce sujet un peu plus loin.

Dans la salle hypostyle, un fragment d'inscription sur le chambranle de la poterne et 0 m. 40 du dernier registre des reliefs, marquent le mur nord. Dans sa grande porte d'entrée, il ne subsiste qu'une inscription sur le montant nord de la porte et des rangs de  dans le logement du vantail nord : ornementation et inscription ne datent, d'ailleurs, que de l'époque ptolémaïque (Ptolémée III, Évergète I).

De ce côté, subsistent les restes d'une scène fort précieuse : celle de *la naissance d'un enfant royal*, tout à fait comparable à celle intacte du temple de Louqsor et à celle mutilée de Deir-el-Bahari. Voici le grand lit d'apparat où s'agenouillent les déesses nourrices ; entre elles sont les pieds de

deux enfants : le prince et son *ka*, sans doute. A droite, vers l'Est, deux divinités masculines, marchent vers quatre autres assises. Les légendes subsistent presque intactes. A gauche, c'est une scène d'offrande ou de présentation, où les pieds de deux enfants surmontent une légende de deux colonnes, puis, un peu plus loin, deux divinités debout, paraissant être Amon (?) et X, qui assistent à la *circoncision de deux enfants royaux ou d'un enfant et de son ka*.

Toutes ces représentations sont, malheureusement, coupées à mi-corps des personnages.

Nous ne faisons que signaler ici l'importance de cette scène jointe à un nouvel exemple de représentation de la naissance d'enfants royaux, car elle mérite une étude spéciale et plus étendue, que M. A. Moret historien de l'antique Égypte et de ses croyances religieuses, avait bien voulu en entreprendre lorsqu'une mort prématurée autant qu'imprévue l'emporta.

Il faut ajouter que ces reliefs, dont on ne pouvait plus soupçonner l'existence, il y a une vingtaine d'années, avaient cependant été déjà vus et signalés, au début des recherches égyptologiques du XIX^e siècle.

Si RICHARD POCOCCOKE, qui parcourut les ruines de Thèbes du 13 au 17 janvier 1737⁽¹⁾, ne mentionne pas l'enceinte de Mout, l'*Expédition française* (1799-1800), au contraire, donne le plan de l'enceinte générale des ruines du Sud, avec l'indication partielle du contour extérieur de leurs trois temples⁽²⁾. Elle reproduit aussi diverses statues qui s'y trouvaient alors⁽³⁾. Mais, Jollois et Devilliers, dans la *Description générale de Thèbes*, ne mentionnent ni l'un ni l'autre des temples secondaires de Mout.

A propos de l'édifice central, ils écrivent⁽⁴⁾ : « Les fouilles qui mirent ces antiques à découvert, furent entreprises, en 1760, par un cheykh arabe, pour le compte d'un *prêtre vénitien*⁽⁵⁾, qui paya une somme exorbitante la première statue qu'on en tira. Depuis ce temps, elles sont restées en partie exposées aux regards : et les voyageurs qui ne pouvaient

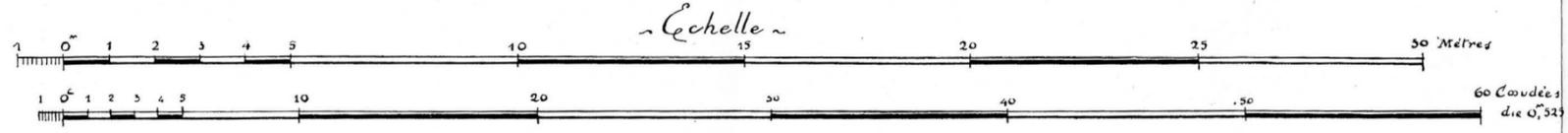
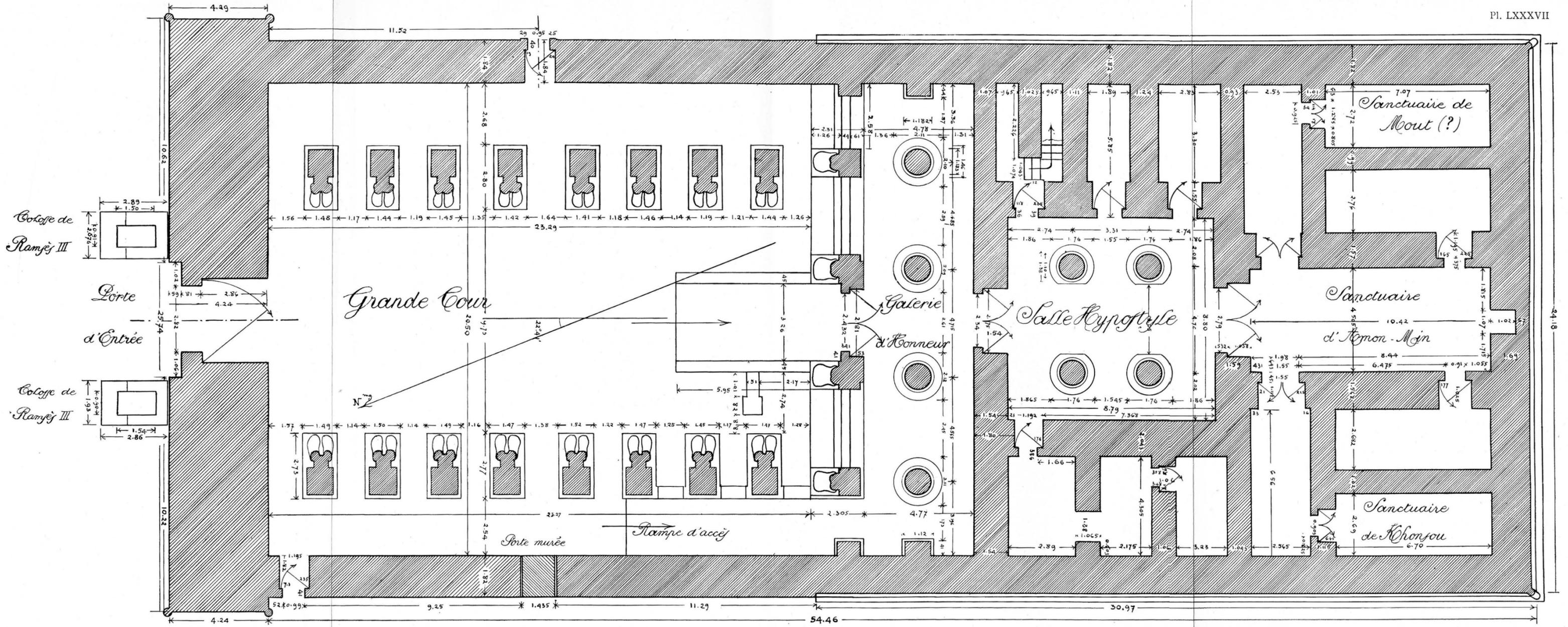
⁽¹⁾ *Voyages de Richard Pococke*, t. I, chap. IV, de Thèbes, p. 257-274, Paris 1772.

⁽²⁾ *Expédition...* A. vol. III, pl. 16; plan topographique de Karnak.

⁽³⁾ *Ibid.*, A. vol. III, p. 48.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, A. vol. III, texte, chap. IX, p. 279-280, Paris 1813.

⁽⁵⁾ Nous n'avons pu identifier ce « prêtre vénitien ».



Temple de Ramès III du Sud
 Encinte de Mout
 Karnak

Plan du Temple de Ramès III
 d'après Leprieux
 Z

Mur d'Encinte en briques crues



Mr. + lost
 Karnak avr. mai 1922

les emporter les ont mutilées pour s'en approprier quelques fragments. Les fouilles que nous avons fait faire nous en ont cependant procuré d'entières, qui ont été transportées à Alexandrie, ainsi que les débris les mieux conservés de plusieurs autres ⁽¹⁾. »

Les fouilles de cette époque n'intéressèrent, sans doute, que la grande cour du temple central de Mout et les statues colossales des abords des deux autres temples; probablement pas les murailles même de ces édifices.

Mais, en 1829, CHAMPOLLION était à Thèbes, entretenant une quarantaine d'ouvriers sur divers chantiers d'exploration et ses *Notices descriptives* signalent ⁽²⁾ : « Téménos de Mouth — Ruines du Sud.

« Il y avait nécessairement un  (*pr ms* : mammisi) à côté de ce temple de la grande mère et c'était sans aucun doute la construction marquée A, sur une des parois de laquelle existe sculptée *une scène de nourrices*. »

Il s'agit certainement de ce relief de la naissance, qui nous intéresse ici et dont on trouve ainsi la première mention.

Trente ans plus tard, F. CHABAS nous fournit une étude singulièrement plus précise, dans un article intitulé : « De la circoncision chez les Égyptiens ⁽³⁾ ».

Il écrit en effet : « Les fouilles pratiquées à Karnak dans *le petit temple de Khons*, dépendant du temple de Maut, ont mis à découvert un bas-relief qui représente *une scène de circoncision*. . . très vraisemblablement la circoncision de deux des fils de *Ramsès II, fondateur du temple de Khons*. »

L'étude de F. Chabas est d'ailleurs faite d'après un très fidèle dessin : « relevé par M. Prisse d'Avenne (*sic*) sur un estampage qu'il a pris sur le monument lui-même ⁽⁴⁾. »

⁽¹⁾ La capitulation d'Alexandrie fit entrer ces antiques au British Museum où elles sont aujourd'hui : N° 405, Sekhmet, granit noir; N° 638, statue accroupie du Grand Prêtre Romé-Roy.

⁽²⁾ Tome II (G. Maspero), p. 264, Paris 1889.

⁽³⁾ *Revue archéologique*, 1861, I, p. 298-300, une figure; reproduit dans

Bibl. Égypt., t. X; F. CHABAS, *Oeuvres diverses*, II, p. 115-118, une figure.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 298, note 1 et p. 115, note 2. Cet estampage fut donné par Prisse, en 1860 au Musée du Louvre; on lit, en effet, dans la *Notice biographique sur Émile Prisse d'Avennes* par E. M. . . , Paris 1894, p. 62-63 : « Ses dons au Musée du Louvre, 1849 (par

Or, Prisse d'Avennes fit deux séjours d'études à Thèbes en 1841-1843 et 1859-1860⁽¹⁾ et la date de la publication de F. Chabas (1861) ne peut nous fixer sur celle de la copie, car l'auteur a puisé le document dans « le riche portefeuille » de l'explorateur de Karnak, avant toute publication⁽²⁾.

Prisse d'Avennes poursuivit sans doute en ce point les premiers sondages de Champollion, à moins que ce fut A. Mariette, qui, depuis 1858, dirigeait le nouveau Service des Antiquités naissant. On ne saurait en décider.

On constate seulement, en comparant le dessin de Prisse d'Avennes et l'original, que le relief de la circoncision est dans un état de conservation identique à celui de l'estampage ancien.

L'identification de ce temple, à sanctuaire unique, avec un édifice consacré à Khonsou, est satisfaisante et ne soulève aucune objection : elle doit avoir été faite par Chabas d'après des documents originaux.

Il n'en va pas de même pour l'attribution de sa fondation à Ramsès II, car le style des reliefs et la scène si caractéristique de la naissance, joints à quelques débris d'inscriptions, font remonter ce temple à la XVIII^e dynastie.

Quant au plan même du temple du Nord-Est de Mout, la mission conduite sur place, par Lepsius (1842-1845), a fourni un relevé (temple Y) de l'enceinte extérieure, de la grande cour et des quatre pièces du fond, comprenant le sanctuaire⁽³⁾. A. Mariette⁽⁴⁾ reproduit simplement le plan de Lepsius, sans modifications pour cette partie du temple de Mout.

Le premier écrit⁽⁵⁾ : « dann links ein fast gänzlich zerstörter und abgetragener Tempel (Y) », et le second⁽⁶⁾ : « Il ne reste pour ainsi dire rien

erreur, lire : 1860) il donna plusieurs séries d'estampages parmi lesquels figurent . . . : un bas-relief du temple de Mout, représentant la circoncision d'un enfant royal, bas-relief qu'il avait retrouvé à Thèbes. Il semble, actuellement, avoir été égaré dans ce musée.

⁽¹⁾ Le Département des manuscrits de la Bibliot. Nat., à Paris, possède une partie importante de l'œuvre de Prisse

d'Avennes, enregistrée : M. F. n^o 20416-20449. Le reste passa en Angleterre peu de jours avant sa mort.

⁽²⁾ F. CHABAS, *Ibid.*, note 1.

⁽³⁾ *Denk.*, I, pl. 74 et 83 ; publié de 1849 à 1859.

⁽⁴⁾ *Karnak*, Leipzig 1875.

⁽⁵⁾ *Denk.*, texte III, p. 76-77 (Ed. Naville et L. Borchardt), Leipzig 1900.

⁽⁶⁾ *Karnak*, texte, p. 16, XII.

du temple Y, que quelques blocs de la porte d'entrée où l'on reconnaît le style des Ptolémées», sans autre détail.

Les reliefs de la naissance, se trouvant sur la paroi intérieure nord de la grande cour de ce temple, ne paraissent donc pas avoir retenu l'attention de ces égyptologues, malgré la publication partielle de F. Chabas, sinon des *Notices* de Champollion, dont le deuxième volume ne parut qu'en 1889, grâce au travail de G. Maspero.

De la part de Mariette, ce silence paraîtrait extraordinaire, si ses fouilles de 1858-1860 avaient poursuivi et confirmé les sondages de Champollion en ce point.

Il n'en fut rien, peut-être, et il aura suffi de quelques années pour que les déblais retombent dans la fouille et masquent à nouveau les reliefs de la naissance, à moins que l'explorateur ne les ait remblayés lui-même, par prudence. Mariette n'écrit-il pas à propos de Karnak : « Il est arrivé bien des cas où j'ai dû rapporter précipitamment les décombres qui venaient d'être enlevés⁽¹⁾. »

En tout cas, on conçoit aisément qu'en un siècle les premiers sondages de Champollion, peut-être suivis d'autres recherches partielles de Prisse d'Avennes ou de Mariette, aient eu le temps de se combler à nouveau. De fait, en 1920 et même auparavant, en 1912, à l'époque du regretté G. Legrain, les vestiges du temple du Nord-Est de Mout (Y), aussi bien que celui du Sud-Ouest (Z), étaient entièrement ensevelis, sans que l'on puisse rien soupçonner de leurs dispositions ni de leurs reliefs intérieurs.

Le plan du temple du Nord-Est, fourni par le déblaiement intégral, révèle un édifice qui, de la XVIII^e dynastie au moins jusqu'aux Ptolémées, c'est-à-dire douze siècles durant, fut restauré, remanié et augmenté d'une grande cour.

Dans sa forme primitive, il occupait un rectangle de 19 m. 52 sur 40 m. 28, représentant environ 37×77 coudées royales de 0 m. 525, que le pylône d'entrée élargissait à 21 m. 25 ou 40 coudées (21 mètres).

Il comportait alors une salle hypostyle, une galerie, puis un pronaos et un sanctuaire avec ses annexes. Les plafonds de la galerie et du pronaos étaient soutenus par ces colonnes papyrifformes fasciculées pour lesquelles

⁽¹⁾ *Karnak*, texte, p. 8.

Amenhotep III semble avoir eu une particulière dilection, comme le prouve le temple de Louqsor.

Cependant, toutes les colonnes de l'hypostyle sont rondes, non fasciculées, mais galbées à la base pour les rangées centrales et sans galbe sur les côtés nord et sud. Ces dernières, au moins, étaient palmiformes (ou dactyliformes) à neuf palmes. Or, on sait qu'après avoir été en faveur sous l'Ancien et le Moyen Empire, ce genre de colonnes disparut presque au Nouvel Empire, pour reparaitre à l'époque ptolémaïque. On est donc tenté de penser que les huit colonnes centrales datent de Ramsès II, tandis que les autres proviendraient d'une restauration tardive.

L'adjonction postérieure de la grande cour porta la longueur totale du temple à 69 m. 46 ou 132 coudées et sa largeur maximum à 27 m. 85 ou 53 coudées (27 m. 825); son nouveau pylône d'entrée offrant alors une façade de 29 m. 40 sur 5 m. 48 d'épaisseur ou 56 coudées (29 m. 40) sur 10 1/2 (5 m. 51).

Les trois côtés de cette cour étaient ornés d'un rang de colonnes palmiformes, en grès, dont il subsiste quelques vestiges caractéristiques de chapiteau (fig. 67). Seules les deux colonnes flanquant la porte du second pylône étaient galbées dans leur partie inférieure (bulbeuses), comme celles de l'hypostyle⁽¹⁾. Sans doute datent-elles aussi d'une époque différente.

Si l'on compare ce temple de Khonsou en Achérou, avec celui de l'angle opposé de Mout, construit par Ramsès III, on constate que son plan primitif est moindre de 18 m. 32 dans sa longueur et de 4 m. 66 dans sa largeur, ou de 35 et 9 coudées, mais que son agrandissement lui donna, au contraire, 10 m. 86 en longueur et 3 m. 67 en largeur (20 1/2 et 7 coudées) de plus que l'édifice de Ramsès III.

⁽¹⁾ B. PORTER and R. MOSS, *Bibliography*, II, p. 94, publient un croquis de plan dont j'ignore l'origine, mais qui comporte deux erreurs singulières. On remarque d'abord un groupe de quatre colonnes devant le second pylône, alors qu'il n'y en a que deux, les autres n'étant que les tambours de ces colonnes re-

trouvés épars au cours des fouilles et simplement posés à terre, en attendant leur remontage.

De même ces auteurs indiquent un sanctuaire complètement fermé sur le pronaos, alors qu'il s'ouvre de ce côté, comme il est normal, par une porte à deux vantaux, large de 2 m. 40.

En effet, le temple de Ramsès III, dans l'angle sud-ouest de Mout, construit d'emblée, mesure 58 m. 60 de longueur totale sur 24 m. 18 de large, soit en coudées 104×46 ; avec une façade de pylône de 25 m. 74×4 m. 24 ou 50×8 coudées. Il est, d'ailleurs, de dimensions

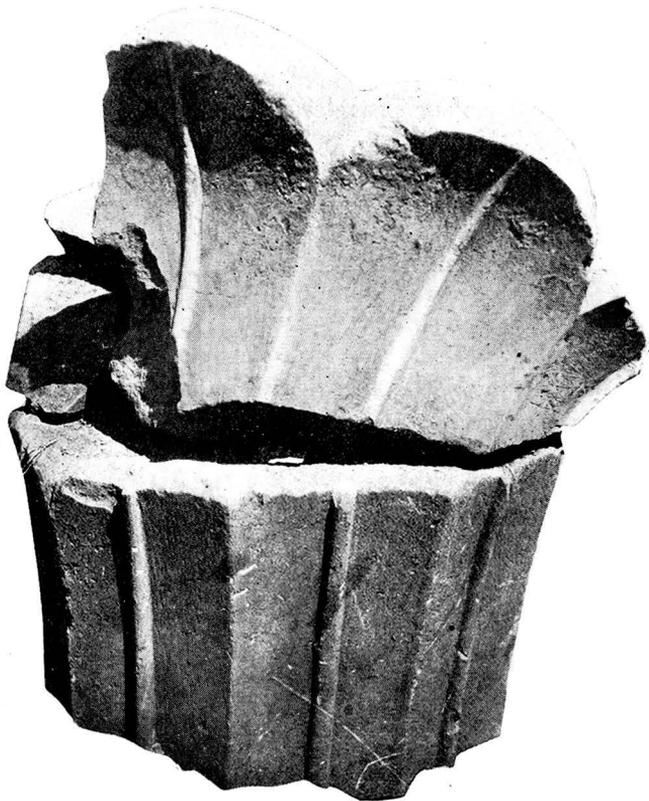


Fig. 67. — Temple du Nord-Est de Mout. Débris d'un chapiteau de la grande cour.

presque semblables à celui que le même roi éleva sur le côté sud de la grande cour de Karnak et tous deux répondent au type ordinaire des temples du Nouvel Empire.

Le plan reste donc, avec quelques débris de reliefs précieux, les seules contributions que ces ruines puissent apporter aux études antiques. Depuis leur exhumation, chaque année contribue un peu à l'effritement de ces pauvres vestiges et l'herbe folle envahit toujours plus le domaine sacré.

Aussi, bien des traces, apparentes au moment de la fouille, se sont depuis effacées : les plans publiés ici les avaient notées au fur et à mesure de la découverte.

Si, pour des raisons diverses, ce document établi dès 1925 n'a pu voir le jour en même temps que le texte qui s'y rapportait, il semble opportun de ne plus tarder davantage. Depuis quelques années, en effet, divers plans de Karnak sont publiés par le Service des Antiquités ⁽¹⁾, corrigeant heureusement les anciens relevés, souvent inexacts, qui restèrent trop longtemps le seul instrument de contrôle de l'archéologue.

M. PILLET.

⁽¹⁾ H. CHEVRIER, *Le temple reposoir de Ramsès III à Karnak (1933) et Plan d'ensemble de Karnak; Annales S. A.*, XXXVI, p. 77-87; la planche en cou-

leurs (p. 80-81) représente la partie sud de l'hypostyle de Thoutmès I^{er} et les portes exhumées, en 1924-1925, par M. PILLET, *Annales S. A.*, XXV, p. 11.